

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

ALGERIE

**AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET MODERNISATION DU SYSTEME DE
COMMUNICATION ET DE COLLABORATION DU MINISTERE DES FINANCES**

Secteur des Finances

Référence de l'accord de financement : **N°5500155002501**

N° d'Identification du Projet : **P-DZ-G00-001**

1. Le Gouvernement Algérien a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'assistance technique pour la modernisation du système de communication et de collaboration du Ministère des Finances (MdF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour couvrir le coût de « la réalisation de la mission d'audit comptable du projet pour les exercices 2012 et 2013 ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit comptable du projet d'assistance technique ayant pour objectif de : i) moderniser le système de collaboration et de communication du Ministère des Finances, dans le cadre de l'initiative gouvernementale visant à moderniser la fonction publique et à en accroître l'efficacité. Cette opération a été envisagée en deux phases : i) la première phase porte sur la conduite d'une étude pour définir la nouvelle architecture du système de collaboration et de communication du Ministère; ii) la deuxième phase est axée sur l'appui aux initiatives de formation du personnel pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle architecture.

3. L'objectif de l'audit financier du Projet d'assistance technique pour la modernisation du système de communication et de collaboration du Ministère des Finances (MdF) est de permettre à l'auditeur de :

- Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet pour les dépenses effectivement encourues pour les périodes allant de février 2010 à décembre 2012 et de janvier 2013 à fin février 2014, conformément aux conditions contractuelles applicables ;
- S'assurer que les fonds fournis par la Banque Africaine de Développement ont, dans tous leurs aspects significatifs, été utilisés aux fins pour lesquelles elles ont été octroyés et dans les conditions fixées dans la lettre d'accord du don.

Les Cabinets d'audit intéressés doivent être enregistrés et régulièrement inscrits au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional. Ils doivent justifier d'une expérience générale avérée en comptabilité et audit financier des projets de développement notamment ceux financés par les bailleurs de fonds.

Le Ministère des Finances invite les cabinets intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les cabinets d'audit intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les cabinets d'audit peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, [édition de mai 2008, révisée en juillet 2012], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les cabinets d'audit intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du Dimanche au Jeudi, de 06h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10 avril 2013 à 16h00 (heure locale - GMT+1)** et porter expressément la mention «**« Réalisation de la mission d'Audit comptable du Projet de Modernisation du Système de Communication et de Collaboration du MdF »** :

Direction du Système d'Information – Ministère des Finances
À l'attention : Monsieur le Directeur du système d'information.
Ministère des Finances, immeuble Ahmed Francis, Cité Malki Ben Aknoun
Alger, Algérie

Tel: : **(213) 021 59 52 52**
(213) 021 59 53 53

E-mail: dsi@mf.gov.dz